

L'expression « vieillissement actif » est issue d'une réunion du CA de la CJR en 2012, année précédant la rédaction et l'adoption de sa « Politique pour un vieillissement actif dans la dignité ».

Faux.

Cette expression n'est pas exclusive à la CJR. Elle a été utilisée bien avant, en Europe et au Canada, notamment. Par exemple, dès 2002, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a produit un document à ce sujet. Le ministère de la Famille et des Aînés du Québec a même intitulé une de ses publications Favoriser le vieillissement actif au Québec, en 2009:

www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/DocReferenceMADA_final.pdf

Dans votre Compagnie des jeunes retraités, le vieillissement actif se conjugue avec accueil, inclusion, respect, avec... dignité! Pour en connaître davantage:

<http://www.cjrcharlesbourg.org/vers-linclusion/demarche-inclusive/>